

Les fermes 1/3

Documents extraits de l'ouvrage *Jougne, petite cité comtoise de caractère*
Région Franche-Comté-Inventaire du Patrimoine, 2009.

L'activité agricole se concentre sur l'élevage de vaches laitières, particulièrement bien adapté à la topographie accidentée et au climat rude de Jougne.

Les longues périodes d'enneigement imposent une ferme abritant sous le même toit hommes, animaux, réserves alimentaires, matériel agricole et artisanal. L'habitat traditionnel est composé d'une habitation sous le pignon avantagement orientée au sud ou à l'est. L'étable, ou écurie, est orientée au nord ou à l'ouest. La grange se place au centre, entre l'écurie et l'habitation.

Celle-ci se compose de plusieurs pièces en enfilade : la cuisine, la chambre ou *poêle*, la chambre à coucher et la réserve, ou cave, toujours orientée au nord. L'étage abrite souvent un second logement dans une disposition semblable. La cheminée monumentale est complétée par un four à pain, un cendrier et une petite niche. Une imposante *poutre de cheminée* supporte la hotte dans laquelle sont mis à fumer jambons, saucisses, lard et brési. Le foyer est aménagé contre le mur maçonné qui sépare la cuisine du *poêle*, la plaque de cheminée, ou *platine*, dressée contre lui.

Ces grandes cheminées, protégeant peu du froid et des courants d'air, ont été remplacées dans la seconde moitié du XIX^e siècle par des fourneaux en fonte. Le *poêle* et la chambre à coucher sont équipés d'alcôves dans lesquelles sont placés les lits.

La *cave* est rarement enterrée. Dans le bourg, elle est généralement voûtée en berceau continu. Dans les hameaux, elle est plafonnée. Entre-les-Fourgs fait exception avec une majorité de caves enterrées et plafonnées. Ces caves sont équipées d'étagères suspendues pour protéger les denrées du pourrissement et des rongeurs.

Dans le bourg, la forte déclivité du terrain permet de substituer à la grange unique une organisation sur deux niveaux : une *fourragère* au niveau inférieur, depuis laquelle le foin est distribué aux bêtes, et une *grange* au-dessus.

Ceci présente l'avantage de faciliter l'engrangeage du foin, qui passe directement de la charrette aux élevés, lieux de stockage.

Les fermes sont construites avec des matériaux à disposition sur le territoire : pierre calcaire et sapin. Les hommes ont adapté la mise en œuvre de ces matériaux pour lutter contre les rigueurs climatiques et les risques élevés d'incendies. Pour protéger les entrées, ils aménagent des murs pare-vent et des avant-toits. Cet espace est clos par une cloison de bois amovible retirée aux beaux jours. Les imposantes



Entre-les-Fourgs. Ferme avec avant-toit, mur pare-vent, cache-bois et talvane. Le four à pain est en saillie sur la façade latérale.



Jougne. Cuisine présentant sous la poutre de la cheminée une plaque en fonte, un cendrier, un four à pain et une petite niche.



Jougne. La cloison entre la fourragère et l'étable est percée d'ouvertures, les crèches, qui se ferment à l'aide des bou-rancles. Le foin passe de la fourragère aux bêtes par ces crèches.

Les fermes 2/3



Jougne. Détail d'une porte coupe-feu en métal.



Entre-les-Fourgs. Les entrées (habitation, remise et grange) sont protégées sous l'avant-toit. Les galets de la Jougnena forment un sol pavé devant l'entrée de grange. La déchargeuse, positionnée de vant la façade, était actionnée par un cheval attelé. Elle permettait de soulever un chargement de foin depuis une charrette pour le déposer sur le wagonnet, pont roulant fixé en hauteur. Le foin pouvait ensuite être déchargé dans les élevés.

Les Tavins. Détail d'un buffet de platine. La plaque en fonte restituée la chaleur de la cheminée placée au revers du mur.



Entre-les-Fourgs. Cette immense toiture couvre quatre fermes. La ventilation du comble permet au foin de sécher. La façade est protégée par des tavaillons.

toitures sont couvertes en *tavaillons* (plaquettes de sapin d'environ 30 à 40 cm de longueur, 10 à 15 cm de largeur et de 3 ou 5 mm d'épaisseur, clouées ou chevillées les unes à côté des autres). Cette toiture robuste peut résister entre 60 et 70 ans. Les murs peuvent également bénéficier d'une protection en bois sous forme de *bardeaux* (plaquettes de bois similaires aux *tavaillons* mais de dimensions plus importantes) ou d'essentage de planches appelé *talvane*.

Pour lutter contre les incendies, le bois en toiture est progressivement remplacé dès la seconde moitié du XIX^e siècle, par de la tuile ou de la tôle posée directement sur les *tavaillons*. Les murs sont construits en moellon calcaire enduit. L'emploi du bois pour les murs se limite aux pignons sous la toiture. La pierre de taille est réservée aux encadrements des ouvertures. De rares encadrements en bois, plus économiques, sont visibles à Entre-les-Fourgs et à La Ferrière. Pour limiter les risques d'incendie, l'habitation et les parties agricoles sont séparées par un mur épais maçonné et communiquent grâce à des portes coupe-feu en métal.

Les départs de feu sont également limités par une bonne ventilation des granges car le foin, mal séché, fermente et produit du gaz qui s'enflamme spontanément. Un frêne planté devant la ferme sert de paratonnerre. Enfin, les habitants placent leur maison sous la protection de la Vierge en mettant des statuette dans les niches au-dessus des portes d'entrée.

Jougne. Buvette.



Les fermes 3/3

L'accès difficile aux sources a imposé la construction de citernes privées alimentées par les eaux pluviales du toit. L'eau de pluie et la neige sont recueillies par des *goulottes* creusées dans un tronc de sapin, qui les conduit dans une citerne voûtée semi-enterrée. Une petite ouverture dans la citerne permet de puiser l'eau et d'effectuer les travaux d'entretien.

Dans les jardins, de petites pergolas, ou *buvettes*, couvertes en tuiles et construites en treillis, permettaient aux Jougnauds de s'asseoir à l'abri du soleil pour discuter, partager un verre ou encore jouer aux cartes.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, lorsque les cheminées ont été fermées, les habitants ont aménagé des fumeurs sous la hotte. La combustion de la sciure de sapin permet la fumaison de la viande en 4 à 6 semaines. Les salaisons sont ensuite conservées dans la *chambre à viande* située au-dessus de l'entrée de grange.

L'incendie de la ville en 1870 n'épargna qu'une seule ferme. Celles qui sont visibles aujourd'hui ont été reconstruites à la fin du XIX^e siècle sur les anciennes fondations. Ces fermes multiplient les fenêtres aux encadrements droits ou en arc segmentaire dans les parties agricoles dans un but clairement ostentatoire : faire croire aux passants que l'habitation est plus importante qu'elle ne l'est en réalité. Ces fenêtres sont munies de volets en bois percés de motifs qui oscillent entre le trèfle stylisé et la croix latine. Le bois est également utilisé pour décorer les bordures et les consoles des avant-toits.

Les fermes les plus anciennes se trouvent dans les hameaux, notamment à Entre-les-Fourgs. Les millésimes sont encore visibles sur les linteaux des entrées ou des portes de granges, accompagnée des initiales du propriétaire, inscrites dans un écusson ou un cartouche.

Les baies du XVI^e-XVII^e siècle, couvertes en accolade, les encadrements creusés d'un cavet ou présentant un chanfrein sont nombreuses et témoignent d'une implantation humaine ancienne.

Les portes de grange, en plein cintre ou en anse de panier, sont fermées par des vantaux cloutés. Fabriqués à la main dans les nombreuses forges qui complètent les exploitations agricoles, un tracé au compas permet de placer les clous de façon régulière sur la surface du bois.

Ces portes, très lourdes à manipuler, sont équipées d'une porte piétonne à deux vantaux superposés. Le sol devant la grange est tapissé de galets de la Jougna.

Entre-les-Fourgs. Détail d'une porte de grange. Le tracé au compas utilisé pour positionner les clous de façon régulière est encore visible.



Entre-les-Fourgs. Écusson sculpté au-dessus d'une porte d'entrée d'habitation : « 1721 IB ». La date et les initiales sont associées à une croix et un cœur. Le tout est couronné d'un motif végétal.



Entre-les-Fourgs. Baie du XVI^e siècle couverte d'arcs en accolade décorés d'un écusson plein. Le meneau a été supprimé pour apporter plus de lumière à l'intérieur de la pièce.

